Pôle gestion et accompagnement du personnel
Service conseil statutaire
Références : SO/MC
Contact : 02.96.58.64.09
conseil.statutaire@cdg22.fr

Textes statutaires

Mars 2019

Filière technique

- Directeurs généraux et Directeurs des services techniques
- Ingénieurs en chef
- Ingénieurs
- Techniciens
- Agents de maîtrise
- Adjoints techniques

Directeurs généraux et Directeurs des services techniques (retour sommaire)

Décret 90-128 du 09.02.1990	Portant dispositions statutaires particulières aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes et de directeur général des services techniques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre
Décret 90-129 du 09.02.1990	Echelonnement indiciaire applicable aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes et de directeur général des services techniques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Ingénieurs en chef (retour sommaire)

Décret n°2016-200 du 26 février 2016	Portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux
Décret n°2016-202 du 26 février 2016	Echelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs en chef territoriaux
Décret n°2016-204 du 26 février 2016	Relatif à l'organisation de la formation initiale des élèves ingénieurs en chef territoriaux
Décret n°2016-205 du 26 février 2016	Fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs en chef territoriaux
Décret n°2016-208 du 26 février 2016	Fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux

Centre de Gestion
Eleusis 2
1, rue Pierre et Marie Curie
BP 417 - 22194 Plérin Cedex
Tél. 02 96 58 64 00
Site : www.cdg22.fr

Ingénieurs (retour sommaire)

Décret n°2016-201 du 26 février 2016	Portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux
Décret n°2016-203 du 26 février 2016	Echelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux
Décret n°2016-206 du 26 février 2016	Fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux.
Décret n°2016-207 du 26 février 2016	Fixant les modalités d'organisation des examens professionnels pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Techniciens (retour sommaire)

Décret 2010-1357 du 09.11.2010	Portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Décret n°2010-329 du 22.03.2010	Décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale
Décret 2010-330 du 22.03.2010	Echelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n°2010-329 du 22.03.2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale
Décret 2010-1361 du 09.11.2010	Fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux.
Décret 2010-1358 du 09.11.2010	Fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 17-II du décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Décret 2010-1359 du 09.11.2010	Fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 17-III du décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Décret 2010-1360 du 09.11.2010	Fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Centre de Gestion
Eleusis 2
1, rue Pierre et Marie Curie
BP 417 - 22194 Plérin Cedex
Tél. 02 96 58 64 00
Site : www.cdg22.fr

Agents de maîtrise (retour sommaire)

Décret 88-547 du 06.05.1988	Portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise.
Décret 2004-248 du 18.03.2004	Fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux.
Décret 88-548 du 06 mai 1988	Echelonnement indiciaire applicable aux agents de maîtrise territoriaux

Adjoints techniques (retour sommaire)

Décret 2006-1691 du 22 décembre 2006	Portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Décret 2007-108 du 29 janvier 2007	Fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1re classe
Décret 2007-114 du 29 janvier 2007	Fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Décret n°2016-604 du 12.05.2016	**Décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale**
Décret n°2016-596 du 12.05.2016	**Décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale**

Centre de Gestion
Eleusis 2
1, rue Pierre et Marie Curie
BP 417 - 22194 Plérin Cedex
Tél. 02 96 58 64 00
Site : www.cdg22.fr